



Bruxelles, le 21 avril 2021

CM 2788/21

ATO
CONOP
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: bartosz.lercel@consilium.europa.eu
energy@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.2062

Objet: **FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE**
DÉCISION DU CONSEIL autorisant l'ouverture de négociations avec l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne en vue du renouvellement de l'accord entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO)

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 2634/21 du 14 avril 2021 a été clôturée le 21 avril 2021 et que, à l'exception de la délégation autrichienne, qui s'est abstenue, toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption de la **DÉCISION DU CONSEIL autorisant l'ouverture de négociations avec l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne en vue du renouvellement de l'accord entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO)**, dont le texte figure dans les documents 7062/21 + 13213/20 ADD 1 (RESTREINT UE).

Le secrétariat du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur aimable coopération.